

Communiqué de presse

Angoulême, le 14 octobre 2025

TRAVAUX DE RENFORCEMENT ET DE RENOUVELLEMENT DE LA COUCHE DE ROULEMENT RD941 BOULEVARD OSCAR PLANAT COMMUNE DE COGNAC

Compétence obligatoire du Département, l'entretien et la modernisation des routes départementales et des ouvrages d'art représentent un budget annuel de 21 millions d'euros en 2025.

C'est un enjeu majeur de notre collectivité, garantissant la sécurité des Charentais, la fluidité des circulations dans notre département et son accessibilité.

Près de 300 agents des routes travaillent quotidiennement au maintien de ces objectifs. Ces agents étant victimes d'agressions et de nombreux actes d'incivilités ces dernières années, le Conseil départemental souhaite attirer l'attention des riverains et usagers des routes, sur les missions essentielles assurées par son personnel mais aussi par celui des nombreuses entreprises qui interviennent pour le compte du Département.

Le Département en appelle au respect et à la bienveillance à leur témoigner lors de la réalisation de ces travaux.

PRÉSENTATION DES TRAVAUX

Dans le cadre de l'entretien de son réseau routier, le Département va engager des travaux sur la route départementale 941 Bld Oscar Planat, commune de Cognac.

Cet entretien comprend le renouvellement de la couche de roulement en agglomération et le renforcement de la structure sur certaines zones de la section. Près de 6 602 véhicules empruntent chaque jour cet itinéraire.

DÉROULEMENT DES TRAVAUX

Les travaux se dérouleront sous route barrée, avec fermeture des rues adjacentes pour garantir la sécurité des agents des routes, des entreprises et des prestataires en charge des travaux.

Afin de limiter au maximum la gêne occasionnée aux différents services, commerces et usagers, l'accès sera possible pour les piétons pendant les travaux.

Les travaux se réaliseront de jour sur la période du 27 au 31 octobre 2025 (entre 3 à 4 jours).

(Ils seront repoussés en cas d'intempéries annoncées)

Pendant cette période la circulation sera interdite. Des itinéraires de déviation seront mis en place.

COUT

Le coût total des travaux est de 18 800 € TTC. Les travaux sont financièrement totalement pris en charge par le Département.

Les travaux sont réalisés par l'entreprise EIFFAGE (Rochefort).

PLAN DE SITUATION

